



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

DOYEN GOSSE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Doyen Gosse s'est déroulé le **mardi 26 mars 2024**. 38 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus : Bernard Dupré, Nicolas Retour, Rémi Dendievel, Marie Emery et Elisabeth Wolf.

Intervention du Maire

Sur le site du Cadran solaire, la résidence universitaire du CROUS avec 106 logements est ouverte avec une brasserie au rez-de-chaussée. Les travaux de l'université Grenoble-Alpes sont en cours.

Une pollution au mercure a été détectée dans le sous-sol du bâtiment du cadran solaire. Une expertise est en cours. Côté chemin de l'Agnelas, le permis de construire d'un bâtiment de 52 logements a été déposé par le bailleur social Actis.

Du fait de l'arrivée de nouveaux habitants, une nouvelle école maternelle va se construire à la place de l'ancienne à côté du parc Brise des neiges. Le chantier est actuellement arrêté, des compléments d'investigation et des scénarios sont en cours de réflexion pour essayer de conserver le cèdre. Le restaurant scolaire est dans l'ancienne salle de La Pallud où les travaux sont achevés. L'ouverture est prévue pour la rentrée 2026.

Le réseau de chauffage urbain va équiper le bâtiment de la Pallud, la villa Brise des Neiges et la future école, à la place de l'actuel chauffage au gaz. Une réfection de la toiture et des huisseries de l'étage du bâtiment communal de La Pallud est prévue en 2024 et 2025.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels a été signé par le préfet en novembre 2022. La commune a l'obligation de construire des dispositifs de protection contre les chutes de blocs (merlons ou filets). Cela concerne environ 150 maisons pour un budget estimé à 4 millions d'euros HT. Les études sont actuellement en cours, puis des travaux se feront sur plusieurs années.

Le Préfet travaille à modifier le Plan de Protection contre les Risques d'Inondation (PPRI) afin de réduire la vulnérabilité du bas de la commune. La zone violette (interdiction de construire) s'étend depuis l'avenue de Verdun jusqu'à la piscine et, à ce jour, aucune modification n'est prévue pour les habitations.

Un projet de campus technologie santé est en cours d'étude par la Métropole sur le secteur sud de la commune. Ce projet étant en zone inondable, la Métro attend l'accord du Préfet.

Travaux

Route de Chartreuse, des aménagements de surface permettant de faire ralentir les véhicules entre la mairie et le chemin de Mentonne vont démarrer en mai 2024 pour une durée d'environ 8 mois. Les services métropolitains ont intégré les remarques remontées à l'occasion de la réunion publique du 25 novembre dernier, ainsi que les suggestions de la ville. L'organisation du chantier se fera vraisemblablement à l'identique des travaux de reprise des réseaux humides (route barrée en journée en semaine).

La réalisation d'une piste cyclable bi-directionnelle est programmée par la Métro entre le rond-point de Décathlon et le quai Ferrini. Les travaux démarrent au mois de mai 2024.

Le nouveau centre de tri d'Athador est achevé. L'ancien centre de tri sera démoli pour laisser place à la construction de la nouvelle usine d'incinération, ces travaux s'étaleront sur cinq à dix ans. Le site a beaucoup réduit et réduit encore ses émissions de polluants atmosphériques depuis sa construction initiale.

La mise en place de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) pour les véhicules légers est un levier important pour lutter contre la pollution de l'air. La ville remplace progressivement ses véhicules les plus polluants par des véhicules électriques notamment.

A l'hôtel de ville, un élévateur va être installé pour rendre accessible la salle des mariages.

Secteur Doyen Gosse

Des projets immobiliers sont à venir dans le quartier et en périphérie. La démolition de la maison jaune chemin de la Carronnerie en face du centre théologique de Meylan va débiter en avril.

Une réunion publique a eu lieu le 27 mars dernier présentant trois projets immobiliers : le projet La Muse sur la propriété anciennement Hofmann, le projet à l'angle du chemin des Résistants et le projet du Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI) d'accueil psychiatrique d'urgence pour adolescents. Les promoteurs et le CHAI ont présenté les projets, en amont du dépôt des permis de construire. Les présentations sont rendues disponibles sur le site internet de la ville (Urbanisme / Projets de construction) avec l'accord des porteurs de projet.

La cour de l'espace Doyen Gosse a été végétalisée, des arbres ont été plantés. La commune dispose d'un budget de 15 000 € par an pour la plantation de nouveaux arbres sur la commune.

Les places de stationnement devant le gymnase Doyen Gosse vont passer en zone bleue lors des temps d'entrée et de sortie de l'école. Des arceaux à vélos vont être ajoutés.

La piscine a dû fermer cet hiver suite à une panne de chauffage. Elle est désormais rouverte depuis le 23 mars. Des créneaux de rattrapage sont prévus pour les écoles et les associations. Elle sera ouverte pour la période estivale à compter du 14 juin.

Un projet communal est à l'étude afin de poser des panneaux photovoltaïques sur le toit de la tribune du stade Louis Galliard. L'électricité produite sera utilisée en autoconsommation pour les pompes de la piscine.

Circulation

Certains riverains font remonter l'important stationnement allée de la Demoiselle les dimanches et lors des cérémonies à l'église. La commune rencontrera à nouveau la paroisse pour que le stationnement soit limité sur la partie publique.

Rue Lafontaine, au niveau de l'école Carronnerie, certains riverains n'élagent pas assez leurs haies qui empiètent sur le trottoir. Les places de stationnement ne sont pas assez larges, cela implique que les voitures sont à cheval sur le trottoir, cela rend le cheminement piéton difficile.

De nombreux véhicules d'auto-école circulent du fait de la proximité du centre d'examen, situé avenue du Grand Sablon. La question est posée de l'évolution de ces véhicules vers des voitures électriques, moins polluantes.

Sur le quai Charpenay, la circulation des piétons et des cycles est à nouveau possible. La chaussée est fortement abimée et la circulation à vélo de nuit peut être dangereuse.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

